



Projet de Parc Eolien d'Aussac Vadalle

Réunion d'information

Mercredi 11 février 2004

Objectifs de la réunion



- Le développement éolien
- Le projet d'Aussac Vadalle
- Les aspects fonciers
- Questions / Réponses

ER Développement



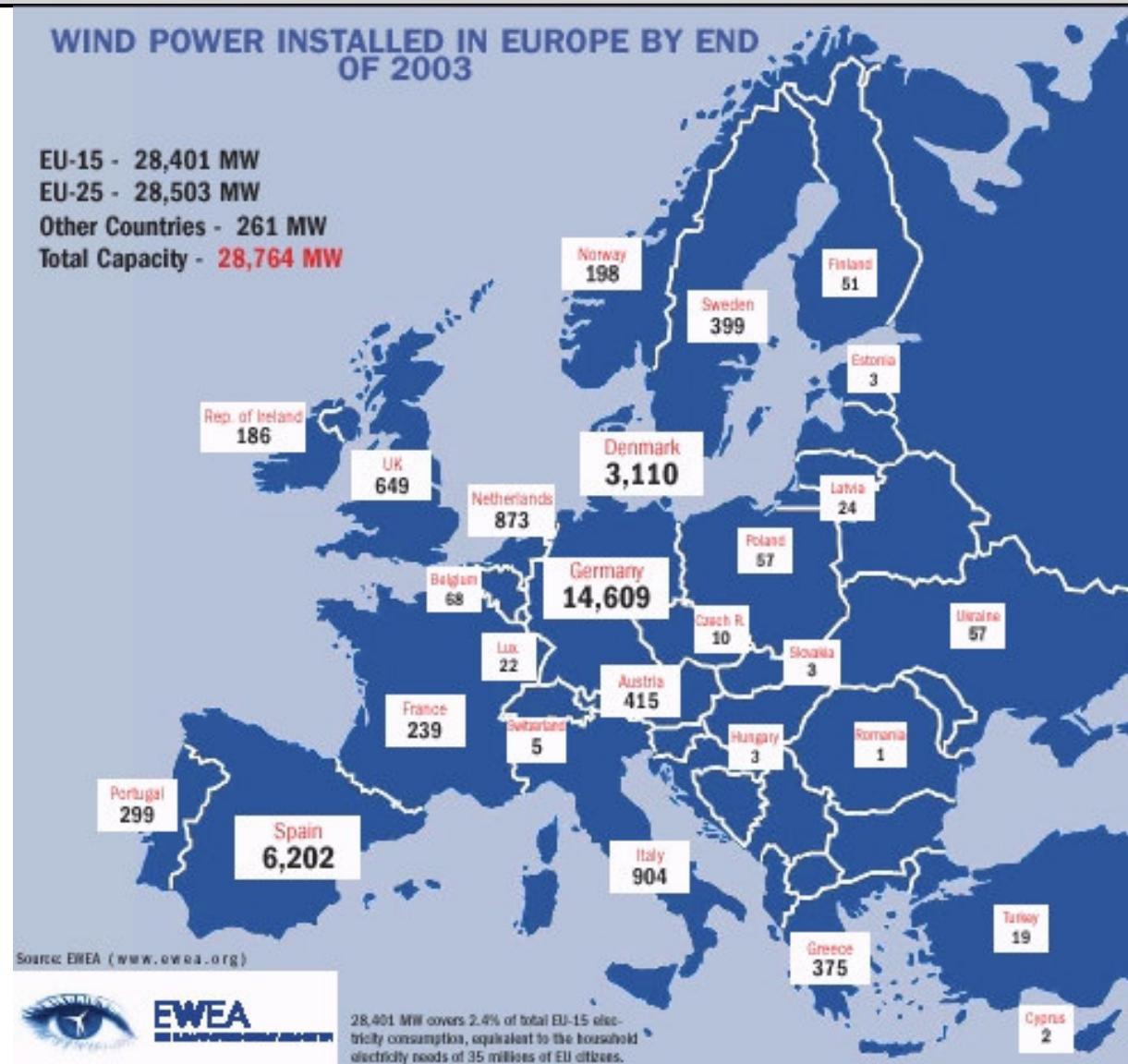
- Bureau d'ingénierie
- Energie renouvelable
 - micro-hydraulique
 - éolien
- Développement de projets
 - Prospection et étude,
 - Négociation et coordination locale,
 - Exploitation
- Partenariats techniques
 - Fourniture des éoliennes
 - Construction du parc

Contexte politique

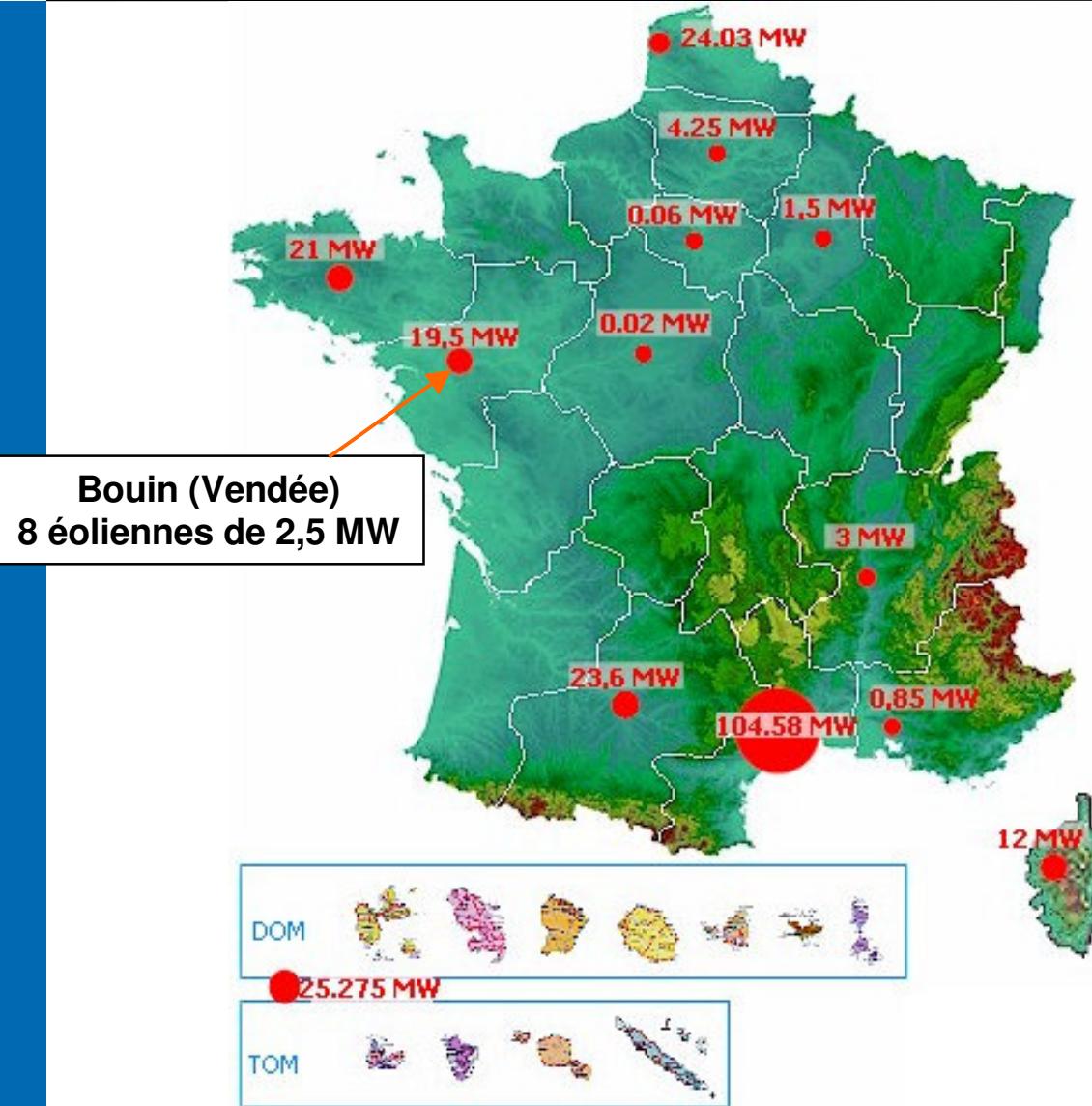


- Dates clés
 - 1997 – Protocole de Kyoto (émission de CO₂)
 - 2000 – Directive Européenne (objectifs)
 - 2001 – [Loi Française](#) (cadre de développement)
- Objectif en France pour 2010
 - 21% de la consommation d'électricité produite à partir d'énergie renouvelable (15% aujourd'hui)
 - [12000 MW](#) d'éolien

L'éolien en Europe



L'éolien en France



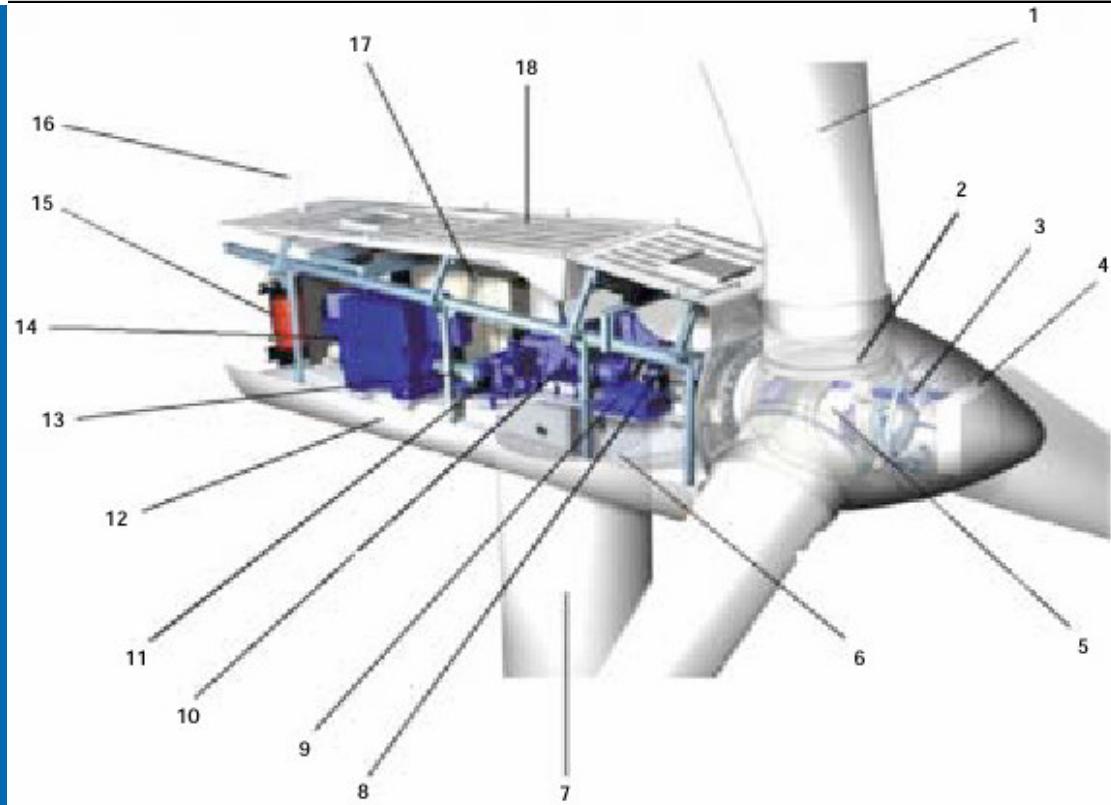
Parcs installés à
fin 2003 :
239 MW

Pourquoi l'énergie éolienne



- Energies classiques = ressources épuisables
- Energies classiques = pollutions (CO₂, déchets)
- Solutions
 - économiser l'énergie
 - produire l'énergie “proprement” et de façon durable

Eolienne



- | | |
|---|--|
| 1. Pôle / Flügel | 10. Multiplicateur / Schaltgetriebe |
| 2. Roulement pale / Flügellager | 11. Frein disque principal / Hauptscheibenbremse |
| 3. Actionneur du pitch / Steigungsstellglied | 12. Support de la nacelle / Zellenhalterrahmen |
| 4. Capot du moyeu / Nabendekung | 13. Arbre cardan ou composite / Kardan- oder Verbundwelle |
| 5. Moyeu / Nabe | 14. Génératrice / Generator |
| 6. Contrôle orientation / Ausrichtungssteuerung | 15. Transformator / Transformator |
| 7. Tour / Turm | 16. Anémomètre et girouette / Luftgeschwindigkeitsmesser und Windrad |
| 8. Logement palier principal / Hauptlageraufnahme | 17. Armoire de contrôle / Steuerschrank |
| 9. Amortisseurs / Getriebezuganker | 18. Capot de la nacelle / Zellenabdeckung |

Eolienne multi-mégawatts



Caractéristiques

- Puissance de 2MW et plus
- Pâles orientables
- Mât de 60 à 100 mètres
- Envergure du rotor : de 70 à 90 mètres
- Vitesse de démarrage : 4 mètres/seconde (~15 km/h)
- Vitesse d'arrêt : 25 mètres/seconde (~90 km/h)
- Vitesse de rotation : 10 à 20 tours / minute (faible émission sonore)

Développement éolien



Principales étapes (en moyenne 3 ans)

- Prospection et études
- Dépôt du permis de construire
 - Enquête publique (accès libre à l'Etude d'Impact)
 - Obtention des autorisations administratives et contrat d'achat
- Construction et exploitation

Caractéristiques d'un projet “type”



- Puissance 12 MW (contrainte administrative)
 - consommation de 3 500 habitants (yc industrie et chauffage)
- 3 à 6 éoliennes (≥ 2 MW)
- Mât de 60 à 100 mètres
- Courant évacué sur le réseau (EDF, Régie)
- Aucun câble aérien créé
- Aucune pollution du sol, de l'eau ou de l'air
- Aucune habitation à moins de 500 mètres
- Réversible

Principaux impacts étudiés



Environnemental

- Faune : oiseaux, petits animaux (rongeurs, ...)
- Flore : espèces rares
- Sites archéologiques
- ...

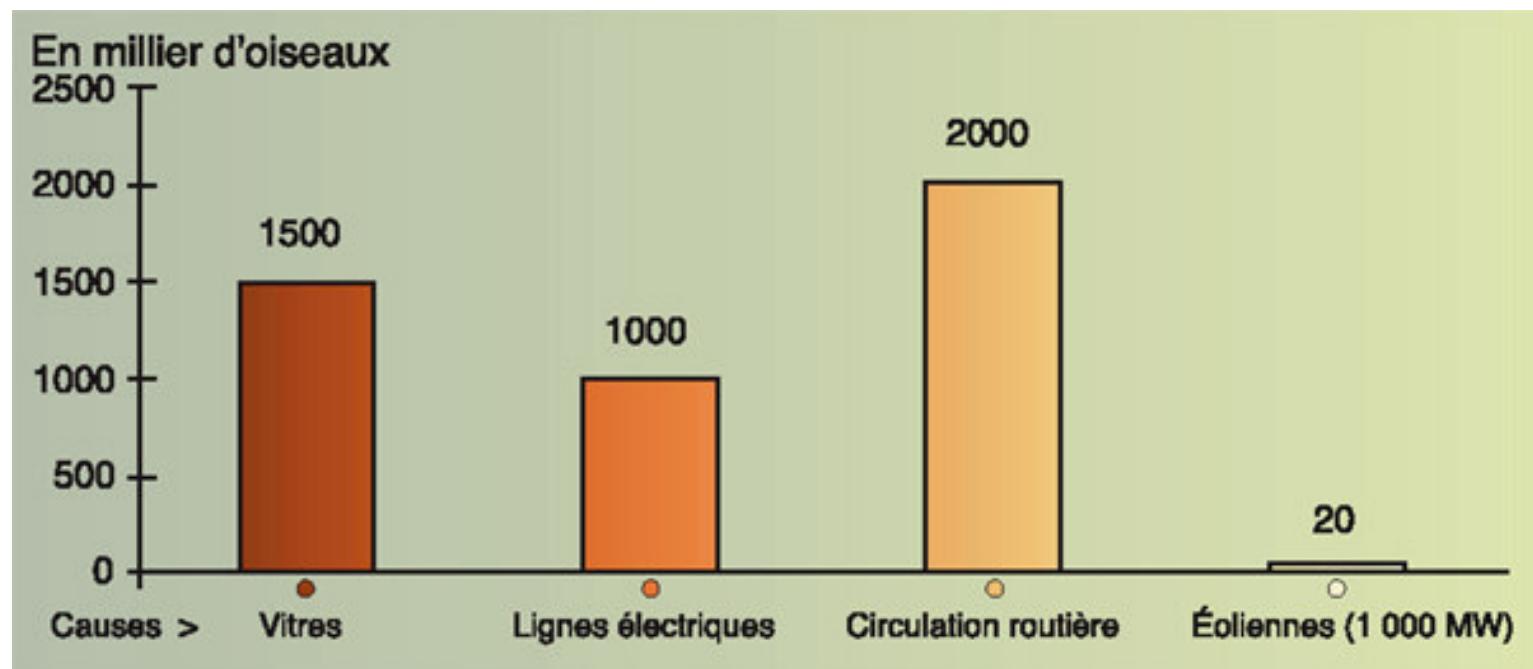
Contexte réglementaire

- Zones protégées (ZNIEFF, ZICO, ZPS, Natura 2000, ...)
- Etudes réalisées par des organismes indépendants (Exemple : Ligue de Protection des Oiseaux)

Principaux impacts



Analyse comparative concernant la mortalité des oiseaux



Source : Etude d'un an au Pays Bas (Dutch Foundation for Bird Protection – 1999)

Principaux impacts



Sonore

- Niveau de bruit à l'extérieur des habitations les plus proches
- Exemples de bruits (valeur moyenne)
 - zone rurale la nuit : 30dB(A)
 - éolienne à 250 m : 45 dB(A)
 - intérieur d'une maison habitée : 50 dB(A), intérieur d'une voiture : 85 dB(A)

Contexte réglementaire très strict

- le plus dur d'Europe
- émission additionnelle inférieure à 3 dB(A) la nuit, à 5 dB(A) le jour

Principaux impacts



Paysager

- Evolution permanente de nos paysages
- Subjectivité de la perception visuelle
- Multiplicité des paysages

Contexte réglementaire

- Commission Départementales des Sites et Paysages
- Paysagiste Conseil de la DDE
- SDAP (Architecte des Bâtiments de France)

A éviter...

